

Le 1er grand centre de tri 60 000 tonnes /an initié par un acteur public en France



Le Syndicat Mixte de Département de l'Oise (SMDO) est issu de la fusion le 1er décembre 2016 du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) et du Syndicat Mixte Oise Verte Environnement (SYMOVE), qui géraient respectivement le traitement des déchets ménagers de l'Est et de l'Ouest de l'Oise. Aujourd'hui, ce nouveau syndicat réunit 18 agglomérations et communautés de communes ce qui représente plus de 750 000 habitants.

Cette fusion a pour grand intérêt de mutualiser les installations de traitement de déchets existantes et à venir sur le département de l'Oise. D'ici fin 2018, quasiment toutes les ordures ménagères ainsi que la collecte sélective des habitants de l'Oise seront valorisées au centre de traitement principal des déchets à Villers-Saint-Paul qui comprend un centre de valorisation énergétique à haute performance, un centre de tri modernisé et une plateforme ferroviaire.

Le centre de valorisation énergétique à haute performance, d'une capacité de 173 250 tonnes doit accueillir à terme la quasi totalité des ordures ménagères de l'ensemble du nouveau syndicat.

Le centre de tri de grande capacité (60 000 tonnes/an) dont le marché de Conception Réalisation Exploitation et Maintenance vient d'être confié au groupement NCI Environnement Paprec, va permettre le tri des collectes sélectives (papiers et emballages) des 750 000 habitants du territoire. En conséquence, les nouvelles consignes de tri des emballages en plastique déjà mises en place à l'est pourront être étendues également à l'ouest du département.

Le transport ferroviaire des déchets ménagers sera à être développé à l'ouest comme il l'est déjà à l'est de façon à limiter la circulation des camions sur les routes, et en particulier, celles du Bassin Creillois qui accueille les installations principales de valorisation des déchets (centre de valorisation énergétique, centre de tri et plateforme ferroviaire). Un projet de construction de quai de transfert est en cours à Villers Saint Sépulcre pour permettre le transfert des déchets de l'ouest par le train.

Le transport, le traitement et la valorisation des déchets collectés dans les 51 déchetteries sont gérés par le SMDO. Une flotte de conducteurs et de camions est exploitée en régie et transporte au quotidien les déchets collectés vers les filières dédiées.

39 de ces déchetteries (ex-SMVO, Pays de Bray, Pays de Thelle et Oise Picarde) sont exploitées totalement en régie par le SMDO, l'accueil des usagers étant assuré par ses propres agents.

Ce nouveau syndicat va permettre dans des conditions financières optimales de réduire à terme considérablement l'enfouissement des déchets, d'augmenter les performances de tri, et d'augmenter très fortement la valorisation des déchets ménagers de l'Oise, grâce aux installations existantes et à la construction d'un nouveau grand centre de tri, le premier de cette capacité initié par un acteur public en France.

CONTACT

Le service communication

Syndicat Mixte du Département de l'Oise

03 44 38 29 00 · service.communication@smdoise.fr